

Metz, le 6 octobre 2026

Le Département de la Moselle lance moselle-aidants.fr pour accompagner les aidants au quotidien

Être aidant, c'est accompagner au quotidien un proche âgé, malade ou en situation de handicap, souvent sans savoir immédiatement vers qui se tourner. Pour faciliter leurs démarches et leur accès aux solutions existantes, le Département de la Moselle, dans le cadre de la Commission des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie, lance moselle-aidants.fr, une nouvelle plateforme numérique gratuite, développée en partenariat avec Ma Boussole Aidants.

Accessible à tous, ce nouveau service permet aux aidants de mieux comprendre leur situation, d'identifier les aides et solutions adaptées à leurs besoins et surtout de trouver rapidement les solutions et les interlocuteurs disponibles près de chez eux.

Près de 1 800 services, associations, organismes, établissements, collectivités territoriales structures mosellanes référencées

Accompagner un proche peut soulever de nombreuses questions : à qui s'adresser ? Quelles aides demander ? Comment organiser le maintien à domicile ? Où trouver du soutien ou une solution de répit ?

Avec moselle-aidants.fr, le Département propose désormais aux aidants mosellans un point d'entrée numérique unique pour les orienter plus facilement parmi les nombreux dispositifs et services existants.

Près de **1 800 structures du territoire** sont d'ores et déjà référencés : information et accompagnement, aide à domicile, établissements, solutions de répit, mobilité, soutien psychologique, loisirs ou activités adaptées.

Le site propose également **des actualités et un agenda des événements organisés en Moselle**, afin de faire connaître les rencontres, ateliers et actions proposés aux aidants sur l'ensemble du territoire.

« Les aidants jouent un rôle essentiel auprès de leurs proches. Pourtant, face à une situation nouvelle ou à des difficultés du quotidien, il n'est pas toujours simple de savoir vers qui se tourner. Avec moselle-aidants.fr, nous voulons leur faciliter les démarches et leur permettre d'identifier rapidement les solutions qui existent près de chez eux. Ce nouveau service complète l'action menée chaque jour par le Département et ses partenaires auprès des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leurs familles. »

Patrick WEITEN

Président du Département de la Moselle

Un nouvel outil au service de la politique départementale de l'autonomie

Chef de file des solidarités, le Département accompagne au quotidien les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches.

moselle-aidants.fr vient renforcer cette politique départementale, en complément de l'accompagnement humain assuré sur le territoire, notamment par les cinq Pôles Autonomie du Département, ainsi que des dispositifs portés avec ses partenaires, parmi lesquels les Maisons des Aidants et les plateformes d'accompagnement et de répit.

Le service s'appuie sur la connaissance du territoire et de ses acteurs afin de rendre les ressources locales plus visibles et plus facilement accessibles. Les structures référencées pourront régulièrement vérifier et actualiser leurs informations pour garantir aux familles des données fiables.

Pour développer ce nouveau service, le Département s'est associé à **Ma Boussole Aidants**, service national spécialisé dans l'information et l'orientation des aidants.

Le Département, premier acteur des solidarités en Moselle

Le Département de la Moselle accompagne les personnes âgées, les personnes en situation de handicap et leurs proches, à domicile comme en établissement. En 2025, **près de 245 millions d'euros** ont été consacrés aux personnes âgées et/ou en situation de handicap.

Ses **cinq Pôles Autonomie**, répartis sur le territoire, constituent des lieux de proximité pour informer, orienter et accompagner les Mosellans et leurs familles.

moselle-aidants.fr : un nouveau réflexe pour trouver les solutions près de chez soi.